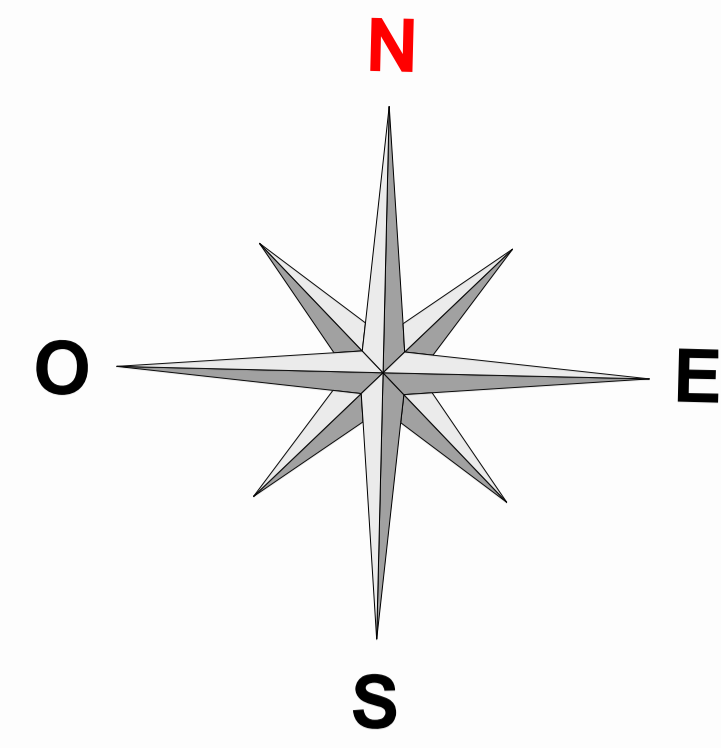


**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Habitat (PLUiH)
Valant Schéma de COhérence Territoriale**

**3-2-b Plan de servitudes
Commune de Mary**

Echelle 1/6000



PLU Arrêté	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de Communauté en date du : 27 juin 2019 La Vice-Présidente chargée de l'urbanisme : Frédérique Lemoine
PLU Approuvé	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de Communauté en date du : 18 juin 2020 La Vice-Présidente chargée de l'urbanisme : Frédérique Lemoine

Communauté Urbaine Creusot Montceau

Légende des servitudes d'utilité publique

	AC 1 Monument historique
	AS 1 Protection immédiate eau potable
	AS 1 Protection rapprochée eau potable
	AS 1 Protection éloignée eau potable
	EL 3 Chemin de halage du Canal
	EL 11 Accès RCEA interdit
	I 3 Canalisation Gaz
	I 3 Zone non aedificandi
	I 3 Zone effets létaux significatifs
	I 3 Zone de premiers effets létaux
	I 4 Réseau électrique
	PT 1 Emetteur radio périmètre protection
	PT 2 Faisceau radio zone spéciale de déagagement
	PT 3 Communications téléphoniques
	T 1 Chemin de fer
	T 5 Aéronautique

Autres prescriptions :

	Sites archéologiques
	Zone inondable
	ZNIEFF type 1

